

Questions orales

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

ON SUGGÈRE LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE
PARLEMENTAIRE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Yvon Pinard (Drummond): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Face au sort inconcevable subi par le bill C-2, après 37 séances en comité, pour ne donner qu'un seul exemple, l'honorable premier ministre est-il disposé à considérer une réforme en profondeur de la procédure parlementaire, de façon à moderniser ce Parlement, à le rendre plus efficace et plus conforme à la réalité canadienne, et aussi, de façon à revaloriser le rôle du député, de quelque parti qu'il soit?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je partage totalement l'opinion du député. Je me permets de lui rappeler qu'au mois d'octobre, dans un discours prononcé à la Chambre, j'ai indiqué mon inquiétude, à moi aussi, sur la situation du Règlement et sur l'importance de le moderniser. Monsieur le président, je ne puis qu'appuyer le député lorsqu'il s'adresse aux membres de tous les partis. Quant à nous, du gouvernement, nous sommes très désireux de réformer cette institution pour qu'elle devienne moderne et valable, et nous espérons que les députés de tous les partis se mettront d'accord sans considération partisane pour travailler à cette fin.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DEMANDE DE MESURES POUR LA RELANCE DE LA
COMPÉTITIVITÉ INDUSTRIELLE DU CANADA

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre, mais tout d'abord, je voudrais dire que je sais que le premier ministre est très déçu parce qu'il n'a pu venir à la Chambre hier m'offrir ses vœux d'anniversaire. Je voudrais l'assurer en cette occasion importante que je me sens très bien et tellement fort que je vais m'offrir pour être son entraîneur et partenaire de démonstration en prévision d'un match de lutte fort important auquel il participera l'an prochain lors des Olympiques de 1976, alors qu'il terrassera l'inflation devant la grande tribune.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Non seulement je pourrais lui enseigner quelques feintes qui lui permettront de l'emporter sur cet adversaire des plus rusés, mais tout simplement d'électrifier la foule. Voici ma question. Étant donné que 75 p. 100 de la production canadienne sont vendus sur le marché canadien et qu'une proportion croissante est perdue chaque année au profit des importations, parce que de plus en plus de Canadiens préfèrent les produits étrangers du fait de leur prix, leur qualité et leur forme, le gouvernement a-t-il l'intention d'offrir avant longtemps des encouragements afin de stimuler la productivité, la recherche et le développement dans notre pays, pour que nos produits

[M. Trudeau.]

soient plus concurrentiels, empêchant ainsi la récession actuelle de se transformer en dépression?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est une malencontreuse coïncidence que je me sois adressé hier à des gens âgés, alors que j'aurais pu être ici à parler à l'un des députés les plus éminents.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Toutefois, il est peut-être heureux que je les aie incités à participer très activement à la vie de la collectivité, de quelque façon que ce soit. J'accepte volontiers l'offre du député de me donner quelques leçons d'esquive, ce qu'il pourrait très bien faire, sauf peut-être dans certaines disciplines comme le ski où je...

M. Hees: On fera une course l'hiver prochain. Je vous le rappellerai.

M. Trudeau: La question que soulève le député tient particulièrement à cœur au gouvernement, c'est-à-dire que nos produits soient concurrentiels, non seulement en matière de prix mais également de qualité technique et d'excellence. Je puis assurer au député que ses instances seront étudiées sérieusement par mon gouvernement, tout comme celui-ci tient compte des doléances des gens du troisième âge.

Des voix: Bravo!

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT À LA
LIBÉRATION CONDITIONNELLE DU D^r MORGENTALER

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle complète la question soulevée par le député de Fundy-Royal, le 11 juin, à propos de l'affaire Morgentaler. Le premier ministre nous dirait-il si on a de nouveau étudié la possibilité d'accorder une libération conditionnelle d'exception au D^r Morgentaler, comme le permet la loi nationale sur la libération conditionnelle de détenus?

• (1440)

M. l'Orateur: On a déjà répondu à la question.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'AUGMENTATION DU MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS
PAYÉES—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Je sais que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration dispose de bien des faits au sujet du rapport de Statistique Canada révélant que les prestations brutes payées en vertu de la loi sur l'assurance-chômage ont augmenté de 20 p. 100 en un mois, soit de mars à avril de cette année, et de 69 p. 100 en un an, soit d'avril l'année dernière à avril de cette année, au cours d'une période où ces paiements diminuent ordinairement. Pourrait-il nous fournir l'explication qu'on lui a préparée pour justifier cette hausse massive des prestations d'assurance-chômage?